

Des enjeux autochtones pour leur journée nationale

Mise à jour le jeudi 21 juin 2012 à 11 h 50 HAE



© PC/John Woods

Les questions territoriales des Premières Nations sont au coeur des débats au sujet de l'exploitation minière dans le Nord de l'Ontario.

Comme pour l'éducation et l'hébergement, les gouvernements provincial et fédéral doivent négocier avec les communautés autochtones, alors que chacun a des droits et des responsabilités.

« Les autochtones ont cédé leurs terres à travers des traités, en échange de réserves aux dimensions beaucoup plus modestes et un peu d'argent », explique le professeur au département de Droit et Justice de l'Université Laurentienne, André Émond. Il précise toutefois que les Premières Nations doivent être consultées lorsqu'il y a empiétement sur leur territoire.

Investissement fédéral

À l'occasion de la journée nationale des Autochtones, le gouvernement fédéral annonce par ailleurs un investissement de 25 millions de dollars dans un nouveau programme de recherche en santé autochtone. La ministre de la Santé Leona Aglukkaq explique que le programme, d'une durée de 10 ans, visait un partenariat entre des chercheurs et des Premières Nations sur des questions comme le suicide, la tuberculose ou l'obésité.

En avril dernier, Ottawa avait pourtant mis fin à un programme similaire, sous prétexte que l'organisation nationale de la santé autochtone n'offrait pas de services de premier ordre aux communautés autochtones.

En 2006, plus d'un million de personnes au Canada s'identifiaient comme Autochtones, soit 4% de la population.

En complément



Audio - [L'enjeu de l'exploitation des richesses naturelles dans le Nord sur les terres autochtones avec André Émond, professeur au département de droit et justice de l' Université Laurentienne.](#)